



Aide juridictionnelle et avocat?

Par **caroline**, le **23/03/2008** à **18:19**

Bonjour,

j'ai besoin de conseil car personne ne peut me répondre et je sus perdue!!
voilà:

J'ai attaqué mon employeur pour licenciement grâce à l'aide juridictionnelle car sinon, je n'aurais pas pu, on premier avocat m'a envoyé une note d'honoraire que j'avais signalé au bâtonnier, heureusement pour moi, je n'ai pas perçu de dommages-intérêts, pourtant, j'ai bien pour que cette fois ma nouvelle avocate m'envoie une note d'honoraires car la secrétaire de mon liquidateur me l'a ait comprendre!!!!

Si je ne paie pas qu'est-ce que je risque??

Quel article de loi, concernant l'aide juridictionnelle peut me couvrir??

Merci, j'attends vos réponses au plus tôt!